



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2026

L'an deux mille-vingt-six, le 6 octobre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 1^{er} octobre 2026), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur DANIEL Jean-François, Maire

Etaient présents : DANIEL Jean-François, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, MOTEL Jean Yves, BONTEMPS Jean-Louis, LECLERC Didier, AUDRAN André, MORICEAU Myriam, BOUCHET Sandrine, RICHARD Sandrine, ROCHER Angélique, LELIEVRE Fabien, LECLAIRE Audrey, GUÉNO Ophélie

Absents : HERVÉ Gérard

Excusés :

Secrétaire de séance : MORICEAU Myriam

Délibération 2026-59

ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOGICEL POUR LA GESTION DU CIMETIERE

Le Maire propose au Conseil Municipal d'investir dans l'utilisation d'un logiciel "cimetière" pour se mettre en conformité avec la loi. Cette prestation permet l'enregistrement de l'ensemble des concessions dans le logiciel, la cartographie du cimetière, l'assistance règlementaire.

Une vidéo de présentation est diffusée aux conseillers présents : video-presentation-gescime

Le coût de l'investissement et du contrat de services de l'entreprise GESCIME :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| - Mise en service | 3 157,00 € HT soit 3 788,40 € TTC |
| - Contrat de services annuel | 774,00 € HT soit 928,80 € TTC |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** l'ensemble des devis de l'entreprise GESCIME qui s'élèvent à 3 931,00 € HT soit 4 717,20 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cet achat.

Voix pour	14
Voix contre	0
Abstentions	0

Date : 08 OCT. 2026

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Jean-François DANIEL

